

Rencontres syndicales et Afvac La question de l'antibiothérapie pregnante

Pour la troisième année consécutive, le congrès de l'Afvac¹ et les Rencontres nationales vétérinaires du SNVEL² ont fait salon commun. L'édition nantaise s'est tenue du 28 novembre au 1^{er} décembre dernier.

Après l'ébullition des dernières semaines, les discours à la tribune étaient plus apaisés à Nantes, bien que teintés d'inquiétude lors des échanges entre confrères, au cours des différentes tables rondes ou des sessions sur le médicament qui ont animées les deux congrès concomitants.

Du côté des Rencontres nationales vétérinaires, les échanges entre Pierre Buisson, le président du SNVEL, et Philippe Mauguin, le représentant du ministre de l'Agriculture, auront néanmoins compté parmi les plus "amicaux" de ces dernières années. « Le ministre s'appuie sur vous, vous savez qu'en retour, vous pouvez compter sur lui », a assuré le directeur de cabinet. Il a conclu son propos en ouvrant la réflexion sur un comité permanent de la santé publique vétérinaire, qui pourrait rassembler toutes les organisations professionnelles. Cette instance serait copilotée par les Directions générales de l'alimentation (DGAL) et de la santé (DGS).

Retour sur la mobilisation du 6 novembre

« Les vétérinaires ont été profondément choqués par cette tentative de les rétrograder en seconde division des professions de santé. Cela a créé pour longtemps une allergie que vous devrez contribuer à désensibiliser avec nous, si vous êtes d'accord », n'a pas manqué de rappeler Pierre Buisson, au début



D'après Philippe Mauguin, chef de cabinet au ministère de l'Agriculture, « le maintien du couplage sera défendu par le ministre lors de l'examen du projet de loi d'avenir à l'Assemblée nationale ».

de son discours. La mobilisation historique du 6 novembre 2013 répondait en effet au projet de découplage partiel. « Nous l'avons perçue, non comme une réaction de rejet, mais comme la volonté forte d'un engagement pour la santé publique, dont vous êtes un acteur essentiel, lui a répondu Philippe Mauguin. Le projet de découplage, inscrit à la suite d'un long processus de négociations, ne reflétait pas notre position. Nous nous sommes mobilisés pour une approche technique et scientifique. »

Le guichet unique garde tout son sens

« Aujourd'hui, dans la lutte contre l'antibiorésistance, la baisse de consommation d'antibiotiques de 40 % en cinq ans, obtenue par l'engagement volontaire de la profession vétérinaire, est passée sous



silence, alors qu'elle représente un résultat exceptionnel. Au lieu des félicitations, nous avons découvert de "sachants" de la Santé publique (...). Cela nous a mis en rage, parce qu'ignorer que partout en Europe, il n'y a pas de lien entre la place des vétérinaires dans la délivrance des médicaments et l'antibiorésistance, cela relève de la synergie entre la volonté de nuire et l'incompétence, a développé Pierre Buisson. Nous avons su construire un modèle économique différent de celui de la santé humaine, certainement plus économe des deniers publics, et nous sommes constamment prêts à l'améliorer. Ce modèle repose sur la responsabilité des acteurs, qu'ils soient vétérinaires ou détenteurs d'animaux. Les éleveurs, qui nous ont soutenus ces dernières semaines, ne s'y sont pas trompés. Ils souhaitent majoritairement conserver la possibilité d'accéder à un guichet unique, dans une relation humaine faite de confiance et



© STÉPHANIE PROUILLEAU

de disponibilité. » Philippe Mauguin a également reconnu que « le guichet unique a tout son sens sur le terrain. Nous avons la chance d'avoir un maillage du territoire. Le vétérinaire a une responsabilité forte ». Et de continuer dans le même sens : « Les résultats le montrent, la France a réduit de façon importante sa consommation d'antibiotiques vétérinaires, alors que d'autres pays, qui pratiquent le découplage, ont connu une augmentation. Le maintien du couplage sera défendu par le ministre lors de l'examen du projet de loi d'avenir à l'Assemblée nationale. »

Myopie... ou cataracte?

« Comment ne pas s'inquiéter de la confusion entre les problèmes de l'antibiorésistance hospitalière et l'usage des antibiotiques par les vétérinaires, en considérant que délivrer des fluoroquinolones et vendre du Fluocaril® relève nécessairement des mêmes compétences et, par conséquent, de la même

Selon Pierre Buisson, président du SNVEL, « la vérité scientifique ne saurait se satisfaire d'approximations ».

« Le guichet unique a tout son sens sur le terrain, nous avons la chance d'avoir un maillage du territoire »

son utilisation abusive est donc inconcevable. Il faut prendre en compte tous les effets potentiellement contre-productifs. Nous serons vigilants sur l'évolution du prix. Sur la question de la prescription, les vétérinaires font preuve de la même rigueur (...). Le meilleur impact contre la surprescription, c'est vous. »

Formation et enseignement mutualisés

L'article 27 (4^e) de la loi d'avenir qui crée l'Institut agronomique et vétérinaire de France a aussi été source de remous au sein des ENV et auprès du corps enseignant, ces derniers mois. « Nous serons attentifs à ce qu'il offre aux écoles vétérinaires, déjà souvent privées de ce qualificatif dans leur titre, la possibilité de se retrouver dans une entité commune, non pas corporatiste, comme le craignent certains, mais transversale, en lien étroit avec les organismes de recherche et les universités de médecine humaine. Nous avons bien plus à partager dans le concept d'une seule santé qu'à être une minorité diluée dans un pôle agronomique dont seuls 30 % des vétérinaires (ceux qui exercent en productions animales) partagent une partie des valeurs, a estimé Pierre Buisson. À l'heure de l'hyperspécialisation des compétences, il nous semble nécessaire d'imaginer la mise en place d'une coordination des établissements afin de permettre à chaque école vétérinaire de développer un ou plusieurs pôle(s) d'excellence clairement identifié(s). » Selon lui, la France mérite un tel pôle de formation et d'enseignement vétérinaires. « Notre objectif n'est pas la réduction du nombre d'écoles, l'a rassuré Philippe Mauguin, mais une coopération renforcée dans les quatre établissements vétérinaires pour disposer d'une offre intégrée de formation. » Pour autant, le directeur de cabinet souhaite « limiter les risques de concurrence pour obtenir cette mutualisation et cette coopération ». < MARINE NEVEUX

¹ Afvac : Association française des vétérinaires pour animaux de compagnie.
² SNVEL : Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral.

Congrès de l'Afvac à Nantes L'activité du généraliste au centre des attentions

L'édition 2013 illustre la stratégie de l'Association des vétérinaires pour animaux de compagnie (Afvac), plus que jamais décidée à fédérer la profession autour des valeurs associatives, en particulier du partage.

Le vétérinaire généraliste est désormais le leitmotiv des thèmes des congrès annuels de l'Afvac. Cette année, il lui était proposé d'être « curieux, compétent et convaincant ». Un choix plébiscité par les congressistes interrogés, qui apprécient que la médecine « de tous les jours » soit au cœur des sujets abordés.

La médecine préventive, un levier économique

Avec en moyenne 40 % des motifs de consultation et 60 % du chiffre d'affaires en clientèle généraliste, la vaccination, et de façon plus large la médecine préventive, ont fait l'objet d'une journée entière de conférences, en parallèle des autres sessions scientifiques. Il s'agit de la première source de satisfaction des clients et c'est d'elle que naît la fidélisation. Elle génère, en outre, des ventes associées.

D'un point de vue économique, les études marketing montrent qu'il serait possible de doubler

Il serait possible de doubler la valeur du chiffre d'affaires généré par la médecine préventive



Plus de 2 200 vétérinaires étaient présents à la Cité des congrès de Nantes (1 640 congressistes, dont 172 conférenciers et 594 visiteurs à l'exposition commerciale).

la valeur du chiffre d'affaires généré par cette activité par rapport aux données actuelles. Pour cela, le vétérinaire doit se positionner en scientifique sur tous les domaines qui concernent la santé de l'animal, y compris l'alimentation, et doit communiquer en ce sens. D'autant que la moitié des propriétaires déclarent ne pas faire vacciner leur animal par manque d'information.

Sans se limiter à la vaccination, la mise en place d'une consultation de médecine préventive exige une réflexion, à mener avec toute l'équipe soignante. Elle peut prendre la forme d'une consultation pubertaire, une période propice pour détecter précocement des troubles du comportement, vérifier la croissance, ajuster une ration alimentaire, ou simplement prendre le temps d'échanger avec le propriétaire sur les points qui n'auraient pas été abordés lors des consultations vaccinales. La médecine préventive peut aussi se décliner en consultations dédiées à une espèce (comme le lapin) ou à une race (par exemple le cavalier king Charles,

sujet à la maladie valvulaire dégénérative, la syringomyélie, la kératoconjonctivite sèche et la lagophthalmie, autant d'affections à dépister avant l'âge de cinq ans).

Une nouvelle nosographie en comportement du chat

« Au-delà des controverses et bien que cela porte souvent à rire, le vétérinaire comportementaliste, à l'instar de ses confrères reconnus comme dermatologues, cardiologues ou oncologues, exerce la psychiatrie, sans que cela implique pour autant une transposition des maladies humaines ou une référence à la psychanalyse », a souligné notre confrère Claude Béata. Dans cet esprit, le Groupe d'étude en comportement des animaux familiers (Gecaf) a réfléchi à une nouvelle nomenclature des troubles comportementaux chez le chat. Celle-ci s'appuie sur les réalités cliniques et la nécessité, en particulier dans l'espèce féline, de renommer et redéfinir un certain nombre d'états pathologiques dont l'ancienne dénomination était floue et hasardeuse (troubles

de la cohabitation, syndromes du nouveau chat et du chat tigre, etc.). Les troubles relationnels se nomment désormais des schézipathies et ceux liés au milieu de vie des biotopathies. 36 diagnostics de maladies félines sont proposés. Par exemple, la dysthymie unipolaire ou bipolaire et le syndrome dissociatif constituent dorénavant des troubles psychiatriques identifiés, le syndrome confusionnel et la dépression d'involution ont des tableaux sémiologiques avérés, et les troubles du développement sont référencés (syndromes de privation, d'hypersensibilité hyperactivité, aschésie).

Rassembler autour des valeurs associatives

L'édition 2013 du congrès s'inscrit dans la nouvelle stratégie de l'Afvac, plus que jamais décidée à développer les valeurs de partage et de rassemblement qui sont la raison d'être de l'association, comme le montre son nouveau slogan « le pouvoir d'agir ensemble ». Pour cela, elle a amorcé, dès 2009, une réflexion sur la valorisation de l'adhésion et a souhaité augmenter le nombre de participants au congrès pour le protéger et le renforcer. Cette volonté s'est traduite par la décision d'offrir l'entrée à ses adhérents – l'inscription des congressistes ne représente par ailleurs que 20 % des recettes du congrès –, un choix catalysé par l'arrivée de congrès proposés par des sociétés à but lucratif au cours de l'année, et qui sera reconduit en 2014. Le nombre de badges délivrés aux vétérinaires congressistes et aux visiteurs de l'exposition a ainsi augmenté de 10 % par rapport à l'an passé. < VALENTINE CHAMARD ET GWENAËL OUTTERS